Senainville



Tous nos vœux pour 2023

L'année 2023 commence avec beaucoup d'interrogations quant à l'avenir proche.

Nous sommes tous dans l'expectative, mais néanmoins, je vous présente plus particulièrement mes vœux de santé et vous souhaite le meilleur tout au long de cette nouvelle année.

C'est une tradition mondiale de fêter le passage à l'an nouveau. Malgré toutes les bonnes résolutions, nous sommes souvent confrontés à des contraintes imprévues suite aux répercussions géopolitiques mondiales. Nous allons devoir endurer l'inflation et la crise énergétique, mais il nous faut garder espoir. Je pense que notre société doit, grâce à un peu plus de sagesse, surmonter les aléas et, à plus ou moins long terme retrouver progressivement une certaine croissance.

Dans notre commune, nous allons poursuivre les améliorations programmées, tout en restant prudents dans les investissements. Nous n'allons pas engager de grands travaux dans l'immédiat. Nous ne sommes cependant pas inactifs et, avec l'équipe municipale que j'anime, divers projets vont être étudiés, même si leur réalisation sera un peu différée dans le temps.

Nous resterons, comme nous l'avons toujours été, proches de vos attentes et avec l'aide des employés communaux, nous continuerons à améliorer votre quotidien.

Le monde associatif, très dynamique, aide à créer du lien entre les habitants et tout particulièrement le comité des fêtes qui a repris son activité depuis le vide grenier de septembre qui a connu un franc succès.

La solidarité communale, l'entraide et un peu de bon sens vont, j'en suis persuadé, nous aider à envisager ensemble des jours meilleurs.

Votre Maire Philippe Galiotto

RADARS PÉDAGOGIQUES

Depuis plusieurs années, nombre d'entre vous se plaignaient de vitesses excessives dans les rues de la commune.





En décembre 2021, un premier radar pédagogique mobile a été installé à différents endroits avec plusieurs objectifs :

- 1. Sensibiliser les usagers à la vitesse
- 2. Faire ralentir grâce au caractère pédagogique du dispositif ;
- 3. Avoir des informations statistiques sur le trafic et les vitesses pratiquées.

Depuis cet été, deux autres radars sont venus compléter le dispositif.

Quelques chiffres ... pour prendre conscience du phénomène. Entre le 26 avril et le 15 Novembre 2022 (204 jours soit env. 6 mois) 991 186 véhicules (moyenne de 4 858/jours) sont enregistrés et environ 60% respectent la limitation.

Vitesses maximales enregistrées :

RD106.1 Rue des Vignes :

- entrée : 150 km/h lundi 14 novembre à 16h29

- sortie : 141 km/h | lundi 29 août à 06h37

RD32 Centre équestre :

- entrée : 106 km/h mercredi 24 août à 15h17

- sortie : 136 km/h mardi 8 novembre à 10h19

Rue de la République - Château d'eau :

- entrée : 96 km/h mercredi 27 juillet à 19h06

- sortie: 116 km/h mardi 23 août à 23h19

Excès de vitesse sur les 3 lieux : sur 28 179 infractions Entre 51 et 70 km/h : 11 073 infractions soit 39.3% Entre 71 et 80 km/h :11 025 infractions soit 39.1% Entre 81 et 100 km/h :5 717 infractions soit 20.3% Plus de 100 km/h : 364 infractions soit 1.3%

Actualités de la commune

Mise en place de STOP et places de parking dans le cadre du plan de sécurisation.

Grâce aux informations fournies par les radars, la commune, après autorisation du Conseil Départemental, a réalisé des travaux de sécurisation :

- modification du carrefour des rues Jean Moulin, de Villiers et des Grands Vergers avec implantation d'un STOP rue Jean Moulin et d'un STOP rue de Villiers.
- modification du carrefour des rues des Vignes, Saint Jean et place du 14 juillet avec implantation d'un STOP rue des Vignes.
- modification du carrefour des rues Pasteur, Brière et de la Hurette avec implantation d'un STOP rue Pasteur.



Dans le lotissement des Ouches, la commune a créé des places de parking en alternance rues des blés d'or, Pierre de Coubertin et du Général de Gaulle pour tenter de limiter la vitesse.



Le pont de Senainville est terminé et mis en service depuis le 18 juin ce qui a raccourci le trajet de beaucoup d'entre nous. En contrepartie, la circulation s'est densifiée.



Autres actualités de la commune

Rue de le Forge à Senainville.

Elle était jusqu'alors en tout-venant, des travaux de pose d'enrobé et de bordures viennent d'être réalisés.

Le clos Jean de la Fontaine continue à se construire, quatre maisons sur huit sont habitées.

Au cours des **commémorations du 8 mai et du 11 novembre** Titouan et Zoé ont lu les textes proposés par les anciens combattants. Le 11 novembre, la participation a été telle que la salle des associations a eu du mal à contenir tous ceux qui nous ont rejoints après la cérémonie. Merci à tous.





Actualités de l'école

En fin d'année scolaire, le 18 juin, la kermesse de l'école organisée par les enseignants et l'association des parents d'élèves nous a proposé la chorale des enfants. Ils avaient beaucoup travaillé et répété dans le cadre de l'école pour chanter et danser devant leurs familles. Outre le côté festif et les liens qui se créent, les fonds



recueillis permettent de contribuer à financer des activités proposées aux enfants dans le cadre scolaire.

80 enfants répartis en quatre classes, ont pris le chemin de l'école à la rentrée de septembre et ont découvert les nouveaux jeux de marelle installés dans la cour pendant l'été.





■ Vie pratique



Urbanisme

Le 8 novembre 2022, le Conseil municipal a instauré la Déclaration préalable à l'édification des clôtures, des portails, au ravalement des façades ainsi que le Permis de démolir.

Il faudra donc déposer en mairie un dossier d'urbanisme avant toute construction ou démolition même partielle (sauf si la démolition est suivie d'une reconstruction).

Précision : Constituent des clôtures : les murs, murets, treillis, palissades, grilles, portes de clôture... destinés à fermer un passage ou un espace.

Tri des déchets

Depuis le 4 juillet 2022, le tri des déchets s'est simplifié.

Tous les emballages, qu'ils soient en plastique, papier, carton ou métal sont à déposer dans les bacs de recyclage.

Nouveauté : on dépose aussi les barquettes, blisters, pots, sacs, sachets et films en plastique, les petits emballages en métal, le papier aluminium,

les bouteilles, flacons et bidons en plastique, les briques alimentaires.

Rappel : Des conteneurs à verre sont à votre disposition à Coltainville et à Senainville.

La déchetterie d'Harleville, la plus proche de nous, ainsi que celles de Chartres Métropole dont Champhol, sont ouvertes toute l'année pour les encombrants, l'électroménager, l'électronique, les déchets verts, les restes de chantiers et de travaux.

Chartres métropole a développé un outil pour savoir où déposer ses déchets. https://www.memotri.com/miniguide/communes?im=161

Vente et livraison de composteurs à prix réduits proposés par Chartres Métropole.

Le 23 juin a eu lieu à la Mairie de Coltainville, une information sur le compostage, suivie par la livraison des bacs commandés ou non.



Composteur plastique vert

400 litres : 19.00€ 600 litres : 26.00€

Composteur bois 400 litres : 24.00€ 600 litres : 30.00€

Plus de 40 composteurs ont ainsi

été livrés.

Il est toujours possible de passer commande de composteurs sur le site de Chartres Métropole

Nids de guêpes et frelons

Si vous découvrez un nid de guêpes ou de frelons dans ou proche de vos bâtiments ou de ceux de vos voisins, il faut faire appel, à vos frais, à une entreprise spécialisée. Cette



intervention ne fait plus partie des missions des pompiers. Attention aux frelons asiatiques particulièrement agressifs si on approche de leur nid, leur traitement nécessite une expertise et un équipement spécifiques.

Animaux errants

La commune a signé une convention avec une société de capture des animaux errants et une fourrière.

Seule la Mairie est habilitée à contacter la structure de capture. Si vous voyez un animal errant sur le domaine public, il vous faudra téléphoner au secrétariat de la Mairie aux horaires d'ouverture 02 37 31 60 66, laisser un message sur le compte Facebook de la commune @communedecoltainville ou contacter un élu. Nous nous chargerons d'appeler la structure.

Si vous avez perdu un animal, n'hésitez pas à contacter la Fédération Fourrière Animale de Réinsertion Perche et Beauce (FFARPB) ou la SPA qui l'auront peut-être récupéré.





06 36 05 96 77

06 32 98 05 22

■ Vie associative

Elles ont redémarré leurs activités au grand bonheur des participants

La gym a repris en septembre, toujours avec Alexis, pour 31 participants dont six hommes et de nouveaux adhérents et adhérentes.

Un deuxième cours **d'Aéroboxe** est ouvert le mercredi soir de 18h30 à 19h30 et vient en complément de celui du lundi.

L'atelier du mardi a repris le chemin de la salle des associations et continue ses diverses activités créatives.

Les participantes ont mis à disposition quelques-uns de leurs travaux qui ornent et égaient cette salle. Toute personne ayant un peu de temps pour partager cet atelier sera la bienvenue.

L'association « APE-PEEP Coltainville » existe depuis un peu plus de deux ans. Créée par des parents d'élèves de l'école Daniel Alix, elle compte une dizaine de bénévoles actifs, qui organisent des actions et manifestations au profit d'activités destinées aux enfants.



Plusieurs animations ont ainsi été proposées. Par exemple, la kermesse de l'école qui s'est déroulée le 18 juin. On a pu y apprécier les nombreux jeux, les stands habituels, une initiation au poney et le barbecue du midi, qui ont occupé agréablement la journée après le spectacle de la chorale, tout ceci dans la bonne humeur.

Une boom costumée très animée, pour Halloween, a suivi le 21 octobre puis le 4 décembre le marché de Noël a permis de trouver de quoi faire ou se faire des petits cadeaux : bougies, confitures, bijoux, sacs... et enfin le 9 décembre, les soixante-dix- sept sapins de Noël commandés ont été livrés.





Ces actions ont financé l'achat de livres dans le cadre d'Écolire, le prix littéraire décerné en juin par les enfants regroupés en quatre tranches d'âge, mais aussi la mise en place du projet musique et danse pour les maternelles, la sortie à Chartres en petit train pour mieux découvrir la ville, le cinéma en extérieur au château de Maintenon entre-autres

La Peep permet à l'association d'avoir une assurance et d'éventuels conseils. De plus vous pouvez obtenir une déduction d'impôts pour tout don fait à l'association. Cette réduction se monte à 66% de la somme versée.

Tout bénévole ayant un peu de temps à consacrer à l'association, dans la limite de ses disponibilités, sera le bienvenu pour renforcer l'équipe. Plus les bénévoles sont nombreux, mieux ils se répartissent les tâches.

Coltainville en flammes



térieur a fait connaître par le télégraphe qu'un

premier secours de 1,000 fr. était mis à la dis-position du préfet, et bientôt après, l'Empereur

a donné l'ordre d'envoyer 1,000 fr. au bureau

diquant la destination.



C'était en 1857, le 13 juin.

Ce jour-là le vent était très violent et la température élevée. Le tocsin s'est mis à sonner au milieu du marché pour annoncer un terrible incendie dans le village. La violence du vent était telle qu'elle a rendu impuissants les premiers secours, et a projeté au loin les flammèches incendiaires. Les trois quarts du village se sont trouvés envahis par les flammes et seul le dévouement des habitants et l'intervention de trente pompes arrivées de tous horizons, de Chartres au Gué-de-Longroi, de Nogent-le-Phaye à Chartrainvilliers, ont permis de juguler le fléau.

Coltainville, village d'agriculteurs, se regroupait autour de l'église dans des bâtiments agricoles et d'habitation principalement couverts de chaume de blé. Très répandu dans nos campagnes, ce type de toiture a été interdit vers 1850 car extrêmement

inflammable. Les risques étaient omniprésents dans les bâtiments chauffés par les cuisinières et éclairés par les lampes à huile et lampes Pigeon, que l'on promenait partout. De nombreux et graves incendies ont été déplorés, mais faute d'argent, il a fallu une cinquantaine d'années, jusqu'à la fin du 19e → Un violent incendie vient de détruire la moitié du village de Coltainville (Eure-et-Loir).

Cinquante-six ménages sont sans asile. A la cinquante-six ménages sont sans asile. siècle, pour que les bâtiments soient couverts de tuiles ou d'ardoises et que le chaume disparaisse. nouvelle de ce désastre, M. le ministre de l'in-

La rumeur publique attribue l'incendie de Coltainville à un accident provoqué par un jeune enfant qui jouait avec des allumettes chimiques. Plus de la moitié du village est détruite. On voit quelques maisons presque entières, restées debout car couvertes de tuiles, et les murs calcinés marquent

de bienfaisance de la commune. On peut adresser les dons à la préfecture de Charties en inl'emplacement des autres. Cinquante-six familles se retrouvent sans toit, sans mobilier pour la plupart, sans ressource.

> La quasi-totalité des bâtiments était assurée mais en général, pas le matériel ni le mobilier, ni les animaux,

ni les récoltes. Beaucoup de dévouement pour aider les sinistrés à sauver ce qu'ils pouvaient, par exemple, le garde-champêtre n'avait pu mettre à l'abri son mobilier et les pompiers aidés par le curé de Gasville et des bénévoles sont entrés dans la maison en flammes pour le sauver.

Des appels à solidarité ont été lancés.

Au niveau national, le Ministère de l'Intérieur et l'Empereur ont donné 1 000 francs chacun, le Préfet 100 francs, le Maire 500 francs... Plusieurs souscriptions ont été lancées par la préfecture et les noms des donateurs publiés au fur et à mesure dans le « Journal de Chartres ».

Les communes environnantes telles Allones et Berchères- la-Maingot ont offert 600kg de pain, des fromages, de la viande et même les élèves de l'école Notre-Dame ont offert le produit d'une quête pour 32 francs.

Une commission nommée par le Préfet est chargée d'organiser la répartition des secours obtenus en collaboration avec le bureau de bienfaisance de la commune qui, lui aussi, a reçu des dons.

La compagnie d'assurance incendie d'Eure-et-Loir s'est engagée à débloquer les indemnités d'assurance dès début juillet pour tous ceux qui couvriraient leurs bâtiments de tuiles ou d'ardoises.

Mais seules la solidarité et l'entraide des habitants de la commune et des communes environnantes ont permis aux sinistrés de reconstruire leurs bâtiments et de se reconstruire.

En faveur des victimes de l'incendie de Coltainville. 1re LISTE.

M. Jauhert, préfet d'Eure-et-Loir, 100 fr. M. le baron Gustave Reille, 100 fr. M. Charles de Saint-Loup, propriétaire à Gour-dez, 50 fr. M. de Chevrigny, à Coltainville, 500 fr. M. Garnier, imprimeur, 30 fr. M. Minière, percepteur, 5 fr. M. Besnard, curé de Coltainville, 50 fr. Produit d'une collecte faite parmi les invités au mariage de MIle Lelong, par les soins de M. Edouard Barthélemy, propriétaire à Lèves, 125 fr. M. Castel, notaire, 30 fr. Un anonyme, 5 fr. M. Scribe, à Nogent-le-Phaye, 50 fr. M. Lemoult-Garnier, quincailler, 10 fr. Total. 1,055 fr.

SOUSCRIPTION

En faveur des victimes de l'incendie de Coltainville. 5º LISTE.

MM. le duc de Luynes, 500 fr. Sainte-Beuve, juge à Paris, 15 fr. Un anonyme, 15 fr. Mme Barré, 6 fr. Belloc, épicier, 5 fr. Le comte de Boisguyon, à Blandainville, 10 fr. Deux anonymes, 10 fr. Un prêtre de Chartres, 20 fr. Masson, ancien notaire, 10 fr. Thevert-Roby, plombier, 2 fr.

Total de la 5º liste 593 fr. » 6

Total des 4 premières listes . 4,289 90

Total. . . . 4,882 90

Actualités économiques





L'activité du centre équestre est relancée depuis Mars 2022 par Mélanie et Alexandre Claudel qui ont créé « Les écuries de Mel'Andre », à la fois centre équestre et écurie de propriétaires.

Avec 17 chevaux et poneys d'entraînement, ils assurent les cours des débutants jusqu'aux confirmés et préparent aux compétitions, y compris au championnat de France.

Formés au prestigieux « cadre noir » de Saumur, ils sont tous les deux entraîneurs, Alexandre est de plus instructeur.

Les cours ont lieu tous les jours de la semaine et le dimanche est consacré aux animations, concours... pour les presque 100 licenciés.

En parallèle, le partenariat avec l'UDAF continue. Mathilde, travailleur social formée à l'Equicie (médiation équine), quide grâce au cheval, toute personne fragilisée ou handicapée vers un épanouissement social et comportemental.

Allez visiter le centre, voir les entraineurs et instructeurs, les chevaux et poneys, vous renseigner.

Prenez rendez-vous au 06 89 03 06 87 ou 06 79 10 15 99, vous trouverez un accueil agréable et bienveillant.

Manifestations

Elles n'ont pu reprendre qu'en cours d'année dans un contexte hésitant et ont, de ce fait, été moins nombreuses qu'avant la période Covid. Mais pour chacune d'entre elles, le plaisir de se retrouver était là.

L'opération « l'agglo fait son nettoyage de printemps » s'est déroulée le 21 mai et comme l'année dernière, nous y avons participé. Nous étions quasiment quarante, petits et grands, à arpenter les routes de Coltainville et Senainville pour ramasser les petits et plus gros détritus jetés sur les trottoirs, sur les routes ou dans les fossés. Et la moisson fut malheureusement bonne.



Rappel : Tout dépôt sauvage d'ordures, de détritus ou d'encombrants de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur les bords des routes, dans les champs, les chemins ou dans les fossés. Une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ peut être appliquée.



Le vide grenier a pu cette année accueillir exposants et visiteurs, nous n'avions pas pu en organiser en 2020 et 2021 du fait des conditions sanitaires.

Nos exposants étaient nombreux et très motivés, les visiteurs aussi.



Les rues ont été animées par le Country Dancers 28 de Gasville-Oisème qui a fait vibrer chineurs et exposants et par les poneys du centre équestre qui ont réjoui les enfants. Les visiteurs ont défilé toute la journée à la grande satisfaction des exposants.

Nous nous sommes fait surprendre par l'affluence aux stands du comité des fêtes : plus assez de frites, qu'à cela ne tienne, les pommes de terre approvisionnées auprès d'un agriculteur puis épluchées, lavées et tranchées par les bénévoles ont été particulièrement appréciées.



Quant aux boissons, le stock final a été facile à compter, il n'y avait plus rien, même nos 400 petites bouteilles d'eau n'ont pas suffi. Merci à tous et particulièrement aux nombreux bénévoles qui ont largement contribués à la réussite de l'évènement et à vous tous, exposants et visiteurs.

Rendez-vous l'année prochaine, le premier dimanche de septembre.

Le repas des aînés du 27 novembre était celui retrouvailles tant attendues, trois années sans se voir c'est long. Il a réuni 65 convives dont quelques « nouveaux » ou conseillers, autour d'un bon repas très convivial. Nous avons honoré notre doyenne, Madame Gilberte Cousin,



toujours fidèle à notre rendez-vous annuel. L'après-midi s'est terminé par des jeux de cartes pour certains et beaucoup de « bavardages » au son de l'accordéon de Stéphane Lenik.



attentifs et participatifs !!! (niveau sonore au maximum) Ils ont bien accompagné les artistes tout au long du spectacle puis ont accueilli le Père Noël venu, en personne, leur offrir des sachets de friandises. Pendant la traditionnelle séance photo avec le Père Noël, les parents se sont approchés du buffet pour partager un verre et



des petits gâteaux, faire connaissance pour les nouveaux arrivants et profiter de ce moment d'échange.







Le marché de Noël à la salle des fêtes, organisé par l'association des parents d'élèves, s'est tenu le 4 décembre.

C'est une nouvelle initiative qui a réuni des exposants proposants des produits artisanaux. Malgré le temps gris, les visiteurs ont été présents tout au long de la matinée pour découvrir des objets originaux, profiter du vin chaud et autres boissons et pâtisseries au stand buvette des parents d'élèves.

Le spectacle de Noël, organisé par le comité des fêtes, a été proposé le 9 Décembre, un vendredi cette année.

La salle des fêtes était pleine malgré le froid brutalement arrivé et les enfants nombreux pour assister au spectacle de magie plein de poésie « le Fantôme du Pirate ».

État civil 2022

Naissances	
Noah SENT	31 décembre 2021
Amadéo BOONE ROUSSEAU	21 janvier
Sasha BIZET	21 mars
Jade GAUDIN	20 avril
Margaux OBERT	5 mai
Gaspard BINET	6 mai
Elyne VALLÉE	27 mai
Camille VILLAIN	8 juin
Milo LEFÈVRE	31 août
Ange AUBIJOUX	3 décembre

Mariages

Franck LEGER et Joanne KERBORIOU	25 juin
Matthieu BOONE et Anastasia ROUSSEAU	2 juillet

embre 2021

embre 2021

13 janvier

13 janvier

12 mars

29 avril

2 juillet

7 juillet

septembre

décembre

Décès

Deces		
Chantal ROBIL	LLARD née DEGAS	27 déc
Robert MACHI	ECOURT	31 déce
Roger GAULA	RD	
Michel SICOT		
Jean-Louis BO	UVREUIL	
Christiane LEG	GRAND née SOSSON	
Raymonde DA	NIEL née CHABOCHE	
Jean-Paul PELI	LETIER	
Liliane HAMO	N née MOUCHET	2
Jean-Marie DU	GUÉ	

AGENDA MÉDICAL

Hôpital Louis Pasteur 02 37 30 30 30

 Jouy: Girard
 02 37 22 20 06

 St-Prest: Siabas
 02 37 22 37 33

Chartres (La Madeleine) : 02 37 34 04 58

Infirmiers

Pharmacies

Jouy:

Agnès Fauconnier et Séverine Coispeau 02 37 22 24 57

St-Prest:

Fabienne Quelquejay 02 37 22 33 10 Hubert Henry 02 37 34 33 17

Kinésithérapeutes

St-Prest:

Stéphanie Fouquet,
Loïc Taureau et
Coralie Heurge
Christelle Valuet et
Laurent Basterre

Cougli Paris Paris

Médecins généralistes

St-Prest:

Frédérique Descours Cornier 02 37 22 49 09 Laurent Laumailler 02 36 25 90 18

Nogent-le-Phaye:

Maison médicale 02 37 31 64 40

CPAM 08 11 70 36 46

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Secours - Urgences

Gendarmerie 02 37 91 27 10 ou 17 |
Pompiers 18 |
SAMU 15 |
Appel sans abri 115 |
Enfance maltraitée 119 |
Violences conjuguales 3919 |

AGENDA TECHNIQUE

Électricité SYNELVA

Clientèle 02 37 91 80 00 Dépannage 24/24 02 37 91 80 20

Service eau et assainissement CM'Eau

Service 24/24h 02 34 43 90 22

ORDURES MÉNAGÈRES

Chartres Métropole

Info Déchets: 0800 22 20 36

Collecte tous les lundis à partir de 13 h 30 et un jeudi sur 2 pour les poubelles de tri à sortir la veille. Les tournées sont décalées d'une journée en cas de jour férié (voir le calendrier dans vos boîtes aux lettres).

À domicile pour les encombrants : 2 dates (voir calendrier).

Déchetterie d'Harleville : 02 37 90 92 72 Ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 17 h 45 et fermée les mercredi, jeudi, dimanche et jours fériés.

Renseignements administratifs 3939

AGENCE POSTALE

St-Prest 3631

TRANSPORTS

Bus Filibus 02 37 36 26 98

Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare routière.

Filibus à la demande 0801 90 10 28

Gare SNCF

Jouy:

Lundi au vendredi 6 h 05 à 13 h 20 3635

AGENDA ENFANCE

Assistantes maternelles

Une liste des assistantes maternelles est disponible en mairie ou en ligne sur le site de Coltainville.

École Daniel Alix 02 37 31 60 23

PEP28 Centre de Loisirs

Activités pour les 3 à 12 ans et pour les 12 à 17 ans.

Contact : 02 37 88 14 14

standard@pep28.asso.fr

Accueil de loisirs de Jouy

Contact : 02 37 82 31 60

alsh.jouy@pep28.asso.fr

PAROISSE SAINT GILDUIN

Curé: Père Christophe Besnier

02 37 21 45 72

LES ASSOCIATIONS
ET CENTRES D'ACTIVITÉS DE LA
COMMUNE

Aéroboxe

Melinda Percheron 06 10 68 74 29

APE-PEEP Parents d'élèves

Laëtitia Quélo 06 20 69 98 17

Ateliers de travaux manuels du mardi

Josiane Buisson

Centre équestre Les Écuries de Mel'Andre Mélanie & Alexandre Claudel

06 89 03 06 87

Club de Gymnastique

Laurence Avenet 02 37 31 97 71

Comité des Fêtes de Coltainville-Senainville

Jean Leriche 06 86 70 77 73

Société de Chasse

Brice Delhommaye 06 87 08 27 10

ACTIVITÉS ARTISANALES,
 COMMERCIALES ET DIVERSES

Bar de la Plaine

Jean-François Daniel 02 37 24 37 46

Conseiller immobilier indépendant

Isabelle Machuré 06 88 52 82 38

Conseil, ventes en circuit court (hors alimentaire)

Nicolas Célant 06 24 85 20 84 ecohorizon.contact@gmail.com

Couture tous travaux

ANA Retouches 06 51 81 88 09

Couverture - Zinguerie BDF

Bruno LOCHET 02 37 31 64 99

Électricité générale

Yvon THIRANT 02 37 31 92 21

Éleveur et vente à la ferme

EARL Blanchet 02 37 31 62 51

Entretien, création espaces verts

Pascal BIDAULT 02 37 31 92 68

Horlogerie-réparation

Galloni 06 36 00 11 50

Maçonnerie Senainvilloise

Jimmy LOISON 02 37 28 31 69

Petits travaux d'entretien d'espaces verts LBP 02 37 31 92 68

Plomberie Rénovation

SB Hydro 07 60 12 90 83

Sophrologie Réflexologie

Florine Zecca 06 77 51 51 37

Si vous trouvez une erreur dans ce mémo, ou souhaitez figurer sur la liste ci-dessus, merci de nous le faire savoir en venant en mairie ou sur mairie.coltainville@wanadoo.fr.

Mairie de Coltainville : 02 37 31 60 66

mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public : Lundi et vendredi de 16 h à 18 h Mercredi de 10 h à 12 h

Sur rendez-vous pour actes particuliers

Suivez les actualités

Site: www.coltainville.fr
Facebook: @communedecoltainville

Message du comité des fêtes Si vous souhaitez vous investir et consacrer un peu de votre temps à l'animation de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone (ceux de la Mairie). Nous avons besoin de bénévoles et d'idées pour organiser et développer nos activités.

Directeur de la publication Philippe Galiotto Comité de rédaction

Frédérique Galiotto, Julien Monin, Maud Robillard, Marie-Hélène Simi

Bonne année 2023 souhaitant qu'elle nous apporte à tous santé et sérénité et qu'elle nous permette de retrouver un rythme de vie plus normal, des projets, et des relations sociales et familiales plus épanouissantes. Aise en page, impression : atocom 02 37 91 50 00

Senainville



Tous nos vœux pour 2023

L'année 2023 commence avec beaucoup d'interrogations quant à l'avenir proche.

Nous sommes tous dans l'expectative, mais néanmoins, je vous présente plus particulièrement mes vœux de santé et vous souhaite le meilleur tout au long de cette nouvelle année.

C'est une tradition mondiale de fêter le passage à l'an nouveau. Malgré toutes les bonnes résolutions, nous sommes souvent confrontés à des contraintes imprévues suite aux répercussions géopolitiques mondiales. Nous allons devoir endurer l'inflation et la crise énergétique, mais il nous faut garder espoir. Je pense que notre société doit, grâce à un peu plus de sagesse, surmonter les aléas et, à plus ou moins long terme retrouver progressivement une certaine croissance.

Dans notre commune, nous allons poursuivre les améliorations programmées, tout en restant prudents dans les investissements. Nous n'allons pas engager de grands travaux dans l'immédiat. Nous ne sommes cependant pas inactifs et, avec l'équipe municipale que j'anime, divers projets vont être étudiés, même si leur réalisation sera un peu différée dans le temps.

Nous resterons, comme nous l'avons toujours été, proches de vos attentes et avec l'aide des employés communaux, nous continuerons à améliorer votre quotidien.

Le monde associatif, très dynamique, aide à créer du lien entre les habitants et tout particulièrement le comité des fêtes qui a repris son activité depuis le vide grenier de septembre qui a connu un franc succès.

La solidarité communale, l'entraide et un peu de bon sens vont, j'en suis persuadé, nous aider à envisager ensemble des jours meilleurs.

Votre Maire Philippe Galiotto

RADARS PÉDAGOGIQUES

Depuis plusieurs années, nombre d'entre vous se plaignaient de vitesses excessives dans les rues de la commune.





En décembre 2021, un premier radar pédagogique mobile a été installé à différents endroits avec plusieurs objectifs :

- 1. Sensibiliser les usagers à la vitesse
- 2. Faire ralentir grâce au caractère pédagogique du dispositif ;
- 3. Avoir des informations statistiques sur le trafic et les vitesses pratiquées.

Depuis cet été, deux autres radars sont venus compléter le dispositif.

Quelques chiffres ... pour prendre conscience du phénomène. Entre le 26 avril et le 15 Novembre 2022 (204 jours soit env. 6 mois) 991 186 véhicules (moyenne de 4 858/jours) sont enregistrés et environ 60% respectent la limitation.

Vitesses maximales enregistrées :

RD106.1 Rue des Vignes :

- entrée : 150 km/h lundi 14 novembre à 16h29

- sortie : 141 km/h | lundi 29 août à 06h37

RD32 Centre équestre :

- entrée : 106 km/h mercredi 24 août à 15h17

- sortie : 136 km/h mardi 8 novembre à 10h19

Rue de la République - Château d'eau :

- entrée : 96 km/h mercredi 27 juillet à 19h06

- sortie: 116 km/h mardi 23 août à 23h19

Excès de vitesse sur les 3 lieux : sur 28 179 infractions Entre 51 et 70 km/h : 11 073 infractions soit 39.3% Entre 71 et 80 km/h :11 025 infractions soit 39.1% Entre 81 et 100 km/h :5 717 infractions soit 20.3% Plus de 100 km/h : 364 infractions soit 1.3%

Actualités de la commune

Mise en place de STOP et places de parking dans le cadre du plan de sécurisation.

Grâce aux informations fournies par les radars, la commune, après autorisation du Conseil Départemental, a réalisé des travaux de sécurisation :

- modification du carrefour des rues Jean Moulin, de Villiers et des Grands Vergers avec implantation d'un STOP rue Jean Moulin et d'un STOP rue de Villiers.
- modification du carrefour des rues des Vignes, Saint Jean et place du 14 juillet avec implantation d'un STOP rue des Vignes.
- modification du carrefour des rues Pasteur, Brière et de la Hurette avec implantation d'un STOP rue Pasteur.



Dans le lotissement des Ouches, la commune a créé des places de parking en alternance rues des blés d'or, Pierre de Coubertin et du Général de Gaulle pour tenter de limiter la vitesse.



Le pont de Senainville est terminé et mis en service depuis le 18 juin ce qui a raccourci le trajet de beaucoup d'entre nous. En contrepartie, la circulation s'est densifiée.



Autres actualités de la commune

Rue de le Forge à Senainville.

Elle était jusqu'alors en tout-venant, des travaux de pose d'enrobé et de bordures viennent d'être réalisés.

Le clos Jean de la Fontaine continue à se construire, quatre maisons sur huit sont habitées.

Au cours des **commémorations du 8 mai et du 11 novembre** Titouan et Zoé ont lu les textes proposés par les anciens combattants. Le 11 novembre, la participation a été telle que la salle des associations a eu du mal à contenir tous ceux qui nous ont rejoints après la cérémonie. Merci à tous.





Actualités de l'école

En fin d'année scolaire, le 18 juin, la kermesse de l'école organisée par les enseignants et l'association des parents d'élèves nous a proposé la chorale des enfants. Ils avaient beaucoup travaillé et répété dans le cadre de l'école pour chanter et danser devant leurs familles. Outre le côté festif et les liens qui se créent, les fonds



recueillis permettent de contribuer à financer des activités proposées aux enfants dans le cadre scolaire.

80 enfants répartis en quatre classes, ont pris le chemin de l'école à la rentrée de septembre et ont découvert les nouveaux jeux de marelle installés dans la cour pendant l'été.





■ Vie pratique



Urbanisme

Le 8 novembre 2022, le Conseil municipal a instauré la Déclaration préalable à l'édification des clôtures, des portails, au ravalement des façades ainsi que le Permis de démolir.

Il faudra donc déposer en mairie un dossier d'urbanisme avant toute construction ou démolition même partielle (sauf si la démolition est suivie d'une reconstruction).

Précision : Constituent des clôtures : les murs, murets, treillis, palissades, grilles, portes de clôture... destinés à fermer un passage ou un espace.

Tri des déchets

Depuis le 4 juillet 2022, le tri des déchets s'est simplifié.

Tous les emballages, qu'ils soient en plastique, papier, carton ou métal sont à déposer dans les bacs de recyclage.

Nouveauté : on dépose aussi les barquettes, blisters, pots, sacs, sachets et films en plastique, les petits emballages en métal, le papier aluminium,

les bouteilles, flacons et bidons en plastique, les briques alimentaires.

Rappel : Des conteneurs à verre sont à votre disposition à Coltainville et à Senainville.

La déchetterie d'Harleville, la plus proche de nous, ainsi que celles de Chartres Métropole dont Champhol, sont ouvertes toute l'année pour les encombrants, l'électroménager, l'électronique, les déchets verts, les restes de chantiers et de travaux.

Chartres métropole a développé un outil pour savoir où déposer ses déchets. https://www.memotri.com/miniguide/communes?im=161

Vente et livraison de composteurs à prix réduits proposés par Chartres Métropole.

Le 23 juin a eu lieu à la Mairie de Coltainville, une information sur le compostage, suivie par la livraison des bacs commandés ou non.



Composteur plastique vert

400 litres : 19.00€ 600 litres : 26.00€

Composteur bois 400 litres : 24.00€ 600 litres : 30.00€

Plus de 40 composteurs ont ainsi

été livrés.

Il est toujours possible de passer commande de composteurs sur le site de Chartres Métropole

Nids de guêpes et frelons

Si vous découvrez un nid de guêpes ou de frelons dans ou proche de vos bâtiments ou de ceux de vos voisins, il faut faire appel, à vos frais, à une entreprise spécialisée. Cette



intervention ne fait plus partie des missions des pompiers. Attention aux frelons asiatiques particulièrement agressifs si on approche de leur nid, leur traitement nécessite une expertise et un équipement spécifiques.

Animaux errants

La commune a signé une convention avec une société de capture des animaux errants et une fourrière.

Seule la Mairie est habilitée à contacter la structure de capture. Si vous voyez un animal errant sur le domaine public, il vous faudra téléphoner au secrétariat de la Mairie aux horaires d'ouverture 02 37 31 60 66, laisser un message sur le compte Facebook de la commune @communedecoltainville ou contacter un élu. Nous nous chargerons d'appeler la structure.

Si vous avez perdu un animal, n'hésitez pas à contacter la Fédération Fourrière Animale de Réinsertion Perche et Beauce (FFARPB) ou la SPA qui l'auront peut-être récupéré.





06 36 05 96 77

06 32 98 05 22

■ Vie associative

Elles ont redémarré leurs activités au grand bonheur des participants

La gym a repris en septembre, toujours avec Alexis, pour 31 participants dont six hommes et de nouveaux adhérents et adhérentes.

Un deuxième cours **d'Aéroboxe** est ouvert le mercredi soir de 18h30 à 19h30 et vient en complément de celui du lundi.

L'atelier du mardi a repris le chemin de la salle des associations et continue ses diverses activités créatives.

Les participantes ont mis à disposition quelques-uns de leurs travaux qui ornent et égaient cette salle. Toute personne ayant un peu de temps pour partager cet atelier sera la bienvenue.

L'association « APE-PEEP Coltainville » existe depuis un peu plus de deux ans. Créée par des parents d'élèves de l'école Daniel Alix, elle compte une dizaine de bénévoles actifs, qui organisent des actions et manifestations au profit d'activités destinées aux enfants.



Plusieurs animations ont ainsi été proposées. Par exemple, la kermesse de l'école qui s'est déroulée le 18 juin. On a pu y apprécier les nombreux jeux, les stands habituels, une initiation au poney et le barbecue du midi, qui ont occupé agréablement la journée après le spectacle de la chorale, tout ceci dans la bonne humeur.

Une boom costumée très animée, pour Halloween, a suivi le 21 octobre puis le 4 décembre le marché de Noël a permis de trouver de quoi faire ou se faire des petits cadeaux : bougies, confitures, bijoux, sacs... et enfin le 9 décembre, les soixante-dix- sept sapins de Noël commandés ont été livrés.





Ces actions ont financé l'achat de livres dans le cadre d'Écolire, le prix littéraire décerné en juin par les enfants regroupés en quatre tranches d'âge, mais aussi la mise en place du projet musique et danse pour les maternelles, la sortie à Chartres en petit train pour mieux découvrir la ville, le cinéma en extérieur au château de Maintenon entre-autres

La Peep permet à l'association d'avoir une assurance et d'éventuels conseils. De plus vous pouvez obtenir une déduction d'impôts pour tout don fait à l'association. Cette réduction se monte à 66% de la somme versée.

Tout bénévole ayant un peu de temps à consacrer à l'association, dans la limite de ses disponibilités, sera le bienvenu pour renforcer l'équipe. Plus les bénévoles sont nombreux, mieux ils se répartissent les tâches.

Coltainville en flammes



térieur a fait connaître par le télégraphe qu'un

premier secours de 1,000 fr. était mis à la dis-position du préfet, et bientôt après, l'Empereur

a donné l'ordre d'envoyer 1,000 fr. au bureau

diquant la destination.



C'était en 1857, le 13 juin.

Ce jour-là le vent était très violent et la température élevée. Le tocsin s'est mis à sonner au milieu du marché pour annoncer un terrible incendie dans le village. La violence du vent était telle qu'elle a rendu impuissants les premiers secours, et a projeté au loin les flammèches incendiaires. Les trois quarts du village se sont trouvés envahis par les flammes et seul le dévouement des habitants et l'intervention de trente pompes arrivées de tous horizons, de Chartres au Gué-de-Longroi, de Nogent-le-Phaye à Chartrainvilliers, ont permis de juguler le fléau.

Coltainville, village d'agriculteurs, se regroupait autour de l'église dans des bâtiments agricoles et d'habitation principalement couverts de chaume de blé. Très répandu dans nos campagnes, ce type de toiture a été interdit vers 1850 car extrêmement

inflammable. Les risques étaient omniprésents dans les bâtiments chauffés par les cuisinières et éclairés par les lampes à huile et lampes Pigeon, que l'on promenait partout. De nombreux et graves incendies ont été déplorés, mais faute d'argent, il a fallu une cinquantaine d'années, jusqu'à la fin du 19e → Un violent incendie vient de détruire la moitié du village de Coltainville (Eure-et-Loir).

Cinquante-six ménages sont sans asile. A la cinquante-six ménages sont sans asile. siècle, pour que les bâtiments soient couverts de tuiles ou d'ardoises et que le chaume disparaisse. nouvelle de ce désastre, M. le ministre de l'in-

La rumeur publique attribue l'incendie de Coltainville à un accident provoqué par un jeune enfant qui jouait avec des allumettes chimiques. Plus de la moitié du village est détruite. On voit quelques maisons presque entières, restées debout car couvertes de tuiles, et les murs calcinés marquent

de bienfaisance de la commune. On peut adresser les dons à la préfecture de Charties en inl'emplacement des autres. Cinquante-six familles se retrouvent sans toit, sans mobilier pour la plupart, sans ressource.

> La quasi-totalité des bâtiments était assurée mais en général, pas le matériel ni le mobilier, ni les animaux,

ni les récoltes. Beaucoup de dévouement pour aider les sinistrés à sauver ce qu'ils pouvaient, par exemple, le garde-champêtre n'avait pu mettre à l'abri son mobilier et les pompiers aidés par le curé de Gasville et des bénévoles sont entrés dans la maison en flammes pour le sauver.

Des appels à solidarité ont été lancés.

Au niveau national, le Ministère de l'Intérieur et l'Empereur ont donné 1 000 francs chacun, le Préfet 100 francs, le Maire 500 francs... Plusieurs souscriptions ont été lancées par la préfecture et les noms des donateurs publiés au fur et à mesure dans le « Journal de Chartres ».

Les communes environnantes telles Allones et Berchères- la-Maingot ont offert 600kg de pain, des fromages, de la viande et même les élèves de l'école Notre-Dame ont offert le produit d'une quête pour 32 francs.

Une commission nommée par le Préfet est chargée d'organiser la répartition des secours obtenus en collaboration avec le bureau de bienfaisance de la commune qui, lui aussi, a reçu des dons.

La compagnie d'assurance incendie d'Eure-et-Loir s'est engagée à débloquer les indemnités d'assurance dès début juillet pour tous ceux qui couvriraient leurs bâtiments de tuiles ou d'ardoises.

Mais seules la solidarité et l'entraide des habitants de la commune et des communes environnantes ont permis aux sinistrés de reconstruire leurs bâtiments et de se reconstruire.

En faveur des victimes de l'incendie de Coltainville. 1re LISTE.

M. Jauhert, préfet d'Eure-et-Loir, 100 fr. M. le baron Gustave Reille, 100 fr. M. Charles de Saint-Loup, propriétaire à Gour-dez, 50 fr. M. de Chevrigny, à Coltainville, 500 fr. M. Garnier, imprimeur, 30 fr. M. Minière, percepteur, 5 fr. M. Besnard, curé de Coltainville, 50 fr. Produit d'une collecte faite parmi les invités au mariage de MIle Lelong, par les soins de M. Edouard Barthélemy, propriétaire à Lèves, 125 fr. M. Castel, notaire, 30 fr. Un anonyme, 5 fr. M. Scribe, à Nogent-le-Phaye, 50 fr. M. Lemoult-Garnier, quincailler, 10 fr. Total. 1,055 fr.

SOUSCRIPTION

En faveur des victimes de l'incendie de Coltainville. 5º LISTE.

MM. le duc de Luynes, 500 fr. Sainte-Beuve, juge à Paris, 15 fr. Un anonyme, 15 fr. Mme Barré, 6 fr. Belloc, épicier, 5 fr. Le comte de Boisguyon, à Blandainville, 10 fr. Deux anonymes, 10 fr. Un prêtre de Chartres, 20 fr. Masson, ancien notaire, 10 fr. Thevert-Roby, plombier, 2 fr.

Total de la 5º liste 593 fr. » 6

Total des 4 premières listes . 4,289 90

Total. . . . 4,882 90

Actualités économiques





L'activité du centre équestre est relancée depuis Mars 2022 par Mélanie et Alexandre Claudel qui ont créé « Les écuries de Mel'Andre », à la fois centre équestre et écurie de propriétaires.

Avec 17 chevaux et poneys d'entraînement, ils assurent les cours des débutants jusqu'aux confirmés et préparent aux compétitions, y compris au championnat de France.

Formés au prestigieux « cadre noir » de Saumur, ils sont tous les deux entraîneurs, Alexandre est de plus instructeur.

Les cours ont lieu tous les jours de la semaine et le dimanche est consacré aux animations, concours... pour les presque 100 licenciés.

En parallèle, le partenariat avec l'UDAF continue. Mathilde, travailleur social formée à l'Equicie (médiation équine), quide grâce au cheval, toute personne fragilisée ou handicapée vers un épanouissement social et comportemental.

Allez visiter le centre, voir les entraineurs et instructeurs, les chevaux et poneys, vous renseigner.

Prenez rendez-vous au 06 89 03 06 87 ou 06 79 10 15 99, vous trouverez un accueil agréable et bienveillant.

Manifestations

Elles n'ont pu reprendre qu'en cours d'année dans un contexte hésitant et ont, de ce fait, été moins nombreuses qu'avant la période Covid. Mais pour chacune d'entre elles, le plaisir de se retrouver était là.

L'opération « l'agglo fait son nettoyage de printemps » s'est déroulée le 21 mai et comme l'année dernière, nous y avons participé. Nous étions quasiment quarante, petits et grands, à arpenter les routes de Coltainville et Senainville pour ramasser les petits et plus gros détritus jetés sur les trottoirs, sur les routes ou dans les fossés. Et la moisson fut malheureusement bonne.



Rappel : Tout dépôt sauvage d'ordures, de détritus ou d'encombrants de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur les bords des routes, dans les champs, les chemins ou dans les fossés. Une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ peut être appliquée.



Le vide grenier a pu cette année accueillir exposants et visiteurs, nous n'avions pas pu en organiser en 2020 et 2021 du fait des conditions sanitaires.

Nos exposants étaient nombreux et très motivés, les visiteurs aussi.



Les rues ont été animées par le Country Dancers 28 de Gasville-Oisème qui a fait vibrer chineurs et exposants et par les poneys du centre équestre qui ont réjoui les enfants. Les visiteurs ont défilé toute la journée à la grande satisfaction des exposants.

Nous nous sommes fait surprendre par l'affluence aux stands du comité des fêtes : plus assez de frites, qu'à cela ne tienne, les pommes de terre approvisionnées auprès d'un agriculteur puis épluchées, lavées et tranchées par les bénévoles ont été particulièrement appréciées.



Quant aux boissons, le stock final a été facile à compter, il n'y avait plus rien, même nos 400 petites bouteilles d'eau n'ont pas suffi. Merci à tous et particulièrement aux nombreux bénévoles qui ont largement contribués à la réussite de l'évènement et à vous tous, exposants et visiteurs.

Rendez-vous l'année prochaine, le premier dimanche de septembre.

Le repas des aînés du 27 novembre était celui retrouvailles tant attendues, trois années sans se voir c'est long. Il a réuni 65 convives dont quelques « nouveaux » ou conseillers, autour d'un bon repas très convivial. Nous avons honoré notre doyenne, Madame Gilberte Cousin,



toujours fidèle à notre rendez-vous annuel. L'après-midi s'est terminé par des jeux de cartes pour certains et beaucoup de « bavardages » au son de l'accordéon de Stéphane Lenik.



attentifs et participatifs !!! (niveau sonore au maximum) Ils ont bien accompagné les artistes tout au long du spectacle puis ont accueilli le Père Noël venu, en personne, leur offrir des sachets de friandises. Pendant la traditionnelle séance photo avec le Père Noël, les parents se sont approchés du buffet pour partager un verre et



des petits gâteaux, faire connaissance pour les nouveaux arrivants et profiter de ce moment d'échange.







Le marché de Noël à la salle des fêtes, organisé par l'association des parents d'élèves, s'est tenu le 4 décembre.

C'est une nouvelle initiative qui a réuni des exposants proposants des produits artisanaux. Malgré le temps gris, les visiteurs ont été présents tout au long de la matinée pour découvrir des objets originaux, profiter du vin chaud et autres boissons et pâtisseries au stand buvette des parents d'élèves.

Le spectacle de Noël, organisé par le comité des fêtes, a été proposé le 9 Décembre, un vendredi cette année.

La salle des fêtes était pleine malgré le froid brutalement arrivé et les enfants nombreux pour assister au spectacle de magie plein de poésie « le Fantôme du Pirate ».

État civil 2022

Naissances	
Noah SENT	31 décembre 2021
Amadéo BOONE ROUSSEAU	21 janvier
Sasha BIZET	21 mars
Jade GAUDIN	20 avril
Margaux OBERT	5 mai
Gaspard BINET	6 mai
Elyne VALLÉE	27 mai
Camille VILLAIN	8 juin
Milo LEFÈVRE	31 août
Ange AUBIJOUX	3 décembre

Mariages

Franck LEGER et Joanne KERBORIOU	25 juin
Matthieu BOONE et Anastasia ROUSSEAU	2 juillet

embre 2021

embre 2021

13 janvier

13 janvier

12 mars

29 avril

2 juillet

7 juillet

septembre

décembre

Décès

Deces		
Chantal ROBIL	LLARD née DEGAS	27 déc
Robert MACHI	ECOURT	31 déce
Roger GAULA	RD	
Michel SICOT		
Jean-Louis BO	UVREUIL	
Christiane LEG	GRAND née SOSSON	
Raymonde DA	NIEL née CHABOCHE	
Jean-Paul PELI	LETIER	
Liliane HAMO	N née MOUCHET	2
Jean-Marie DU	GUÉ	

AGENDA MÉDICAL

Hôpital Louis Pasteur 02 37 30 30 30

 Jouy: Girard
 02 37 22 20 06

 St-Prest: Siabas
 02 37 22 37 33

Chartres (La Madeleine) : 02 37 34 04 58

Infirmiers

Pharmacies

Jouy:

Agnès Fauconnier et Séverine Coispeau 02 37 22 24 57

St-Prest:

Fabienne Quelquejay 02 37 22 33 10 Hubert Henry 02 37 34 33 17

Kinésithérapeutes

St-Prest:

Stéphanie Fouquet,
Loïc Taureau et
Coralie Heurge
Christelle Valuet et
Laurent Basterre

Cougli Paris Paris

Médecins généralistes

St-Prest:

Frédérique Descours Cornier 02 37 22 49 09 Laurent Laumailler 02 36 25 90 18

Nogent-le-Phaye:

Maison médicale 02 37 31 64 40

CPAM 08 11 70 36 46

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Secours - Urgences

Gendarmerie 02 37 91 27 10 ou 17 |
Pompiers 18 |
SAMU 15 |
Appel sans abri 115 |
Enfance maltraitée 119 |
Violences conjuguales 3919 |

AGENDA TECHNIQUE

Électricité SYNELVA

Clientèle 02 37 91 80 00 Dépannage 24/24 02 37 91 80 20

Service eau et assainissement CM'Eau

Service 24/24h 02 34 43 90 22

ORDURES MÉNAGÈRES

Chartres Métropole

Info Déchets: 0800 22 20 36

Collecte tous les lundis à partir de 13 h 30 et un jeudi sur 2 pour les poubelles de tri à sortir la veille. Les tournées sont décalées d'une journée en cas de jour férié (voir le calendrier dans vos boîtes aux lettres).

À domicile pour les encombrants : 2 dates (voir calendrier).

Déchetterie d'Harleville : 02 37 90 92 72 Ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 17 h 45 et fermée les mercredi, jeudi, dimanche et jours fériés.

Renseignements administratifs 3939

AGENCE POSTALE

St-Prest 3631

TRANSPORTS

Bus Filibus 02 37 36 26 98

Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare routière.

Filibus à la demande 0801 90 10 28

Gare SNCF

Jouy:

Lundi au vendredi 6 h 05 à 13 h 20 3635

AGENDA ENFANCE

Assistantes maternelles

Une liste des assistantes maternelles est disponible en mairie ou en ligne sur le site de Coltainville.

École Daniel Alix 02 37 31 60 23

PEP28 Centre de Loisirs

Activités pour les 3 à 12 ans et pour les 12 à 17 ans.

Contact : 02 37 88 14 14

standard@pep28.asso.fr

Accueil de loisirs de Jouy

Contact : 02 37 82 31 60

alsh.jouy@pep28.asso.fr

PAROISSE SAINT GILDUIN

Curé: Père Christophe Besnier

02 37 21 45 72

LES ASSOCIATIONS
ET CENTRES D'ACTIVITÉS DE LA
COMMUNE

Aéroboxe

Melinda Percheron 06 10 68 74 29

APE-PEEP Parents d'élèves

Laëtitia Quélo 06 20 69 98 17

Ateliers de travaux manuels du mardi

Josiane Buisson

Centre équestre Les Écuries de Mel'Andre Mélanie & Alexandre Claudel

06 89 03 06 87

Club de Gymnastique

Laurence Avenet 02 37 31 97 71

Comité des Fêtes de Coltainville-Senainville

Jean Leriche 06 86 70 77 73

Société de Chasse

Brice Delhommaye 06 87 08 27 10

ACTIVITÉS ARTISANALES,
 COMMERCIALES ET DIVERSES

Bar de la Plaine

Jean-François Daniel 02 37 24 37 46

Conseiller immobilier indépendant

Isabelle Machuré 06 88 52 82 38

Conseil, ventes en circuit court (hors alimentaire)

Nicolas Célant 06 24 85 20 84 ecohorizon.contact@gmail.com

Couture tous travaux

ANA Retouches 06 51 81 88 09

Couverture - Zinguerie BDF

Bruno LOCHET 02 37 31 64 99

Électricité générale

Yvon THIRANT 02 37 31 92 21

Éleveur et vente à la ferme

EARL Blanchet 02 37 31 62 51

Entretien, création espaces verts

Pascal BIDAULT 02 37 31 92 68

Horlogerie-réparation

Galloni 06 36 00 11 50

Maçonnerie Senainvilloise

Jimmy LOISON 02 37 28 31 69

Petits travaux d'entretien d'espaces verts LBP 02 37 31 92 68

Plomberie Rénovation

SB Hydro 07 60 12 90 83

Sophrologie Réflexologie

Florine Zecca 06 77 51 51 37

Si vous trouvez une erreur dans ce mémo, ou souhaitez figurer sur la liste ci-dessus, merci de nous le faire savoir en venant en mairie ou sur mairie.coltainville@wanadoo.fr.

Mairie de Coltainville : 02 37 31 60 66

mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public : Lundi et vendredi de 16 h à 18 h Mercredi de 10 h à 12 h

Sur rendez-vous pour actes particuliers

Suivez les actualités

Site: www.coltainville.fr
Facebook: @communedecoltainville

Message du comité des fêtes Si vous souhaitez vous investir et consacrer un peu de votre temps à l'animation de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone (ceux de la Mairie). Nous avons besoin de bénévoles et d'idées pour organiser et développer nos activités.

Directeur de la publication Philippe Galiotto Comité de rédaction

Frédérique Galiotto, Julien Monin, Maud Robillard, Marie-Hélène Simi

Bonne année 2023 souhaitant qu'elle nous apporte à tous santé et sérénité et qu'elle nous permette de retrouver un rythme de vie plus normal, des projets, et des relations sociales et familiales plus épanouissantes. Aise en page, impression : atocom 02 37 91 50 00

Senainville



Tous nos vœux pour 2023

L'année 2023 commence avec beaucoup d'interrogations quant à l'avenir proche.

Nous sommes tous dans l'expectative, mais néanmoins, je vous présente plus particulièrement mes vœux de santé et vous souhaite le meilleur tout au long de cette nouvelle année.

C'est une tradition mondiale de fêter le passage à l'an nouveau. Malgré toutes les bonnes résolutions, nous sommes souvent confrontés à des contraintes imprévues suite aux répercussions géopolitiques mondiales. Nous allons devoir endurer l'inflation et la crise énergétique, mais il nous faut garder espoir. Je pense que notre société doit, grâce à un peu plus de sagesse, surmonter les aléas et, à plus ou moins long terme retrouver progressivement une certaine croissance.

Dans notre commune, nous allons poursuivre les améliorations programmées, tout en restant prudents dans les investissements. Nous n'allons pas engager de grands travaux dans l'immédiat. Nous ne sommes cependant pas inactifs et, avec l'équipe municipale que j'anime, divers projets vont être étudiés, même si leur réalisation sera un peu différée dans le temps.

Nous resterons, comme nous l'avons toujours été, proches de vos attentes et avec l'aide des employés communaux, nous continuerons à améliorer votre quotidien.

Le monde associatif, très dynamique, aide à créer du lien entre les habitants et tout particulièrement le comité des fêtes qui a repris son activité depuis le vide grenier de septembre qui a connu un franc succès.

La solidarité communale, l'entraide et un peu de bon sens vont, j'en suis persuadé, nous aider à envisager ensemble des jours meilleurs.

Votre Maire Philippe Galiotto

RADARS PÉDAGOGIQUES

Depuis plusieurs années, nombre d'entre vous se plaignaient de vitesses excessives dans les rues de la commune.





En décembre 2021, un premier radar pédagogique mobile a été installé à différents endroits avec plusieurs objectifs :

- 1. Sensibiliser les usagers à la vitesse
- 2. Faire ralentir grâce au caractère pédagogique du dispositif ;
- 3. Avoir des informations statistiques sur le trafic et les vitesses pratiquées.

Depuis cet été, deux autres radars sont venus compléter le dispositif.

Quelques chiffres ... pour prendre conscience du phénomène. Entre le 26 avril et le 15 Novembre 2022 (204 jours soit env. 6 mois) 991 186 véhicules (moyenne de 4 858/jours) sont enregistrés et environ 60% respectent la limitation.

Vitesses maximales enregistrées :

RD106.1 Rue des Vignes :

- entrée : 150 km/h lundi 14 novembre à 16h29

- sortie : 141 km/h | lundi 29 août à 06h37

RD32 Centre équestre :

- entrée : 106 km/h mercredi 24 août à 15h17

- sortie : 136 km/h mardi 8 novembre à 10h19

Rue de la République - Château d'eau :

- entrée : 96 km/h mercredi 27 juillet à 19h06

- sortie: 116 km/h mardi 23 août à 23h19

Excès de vitesse sur les 3 lieux : sur 28 179 infractions Entre 51 et 70 km/h : 11 073 infractions soit 39.3% Entre 71 et 80 km/h :11 025 infractions soit 39.1% Entre 81 et 100 km/h :5 717 infractions soit 20.3% Plus de 100 km/h : 364 infractions soit 1.3%

Actualités de la commune

Mise en place de STOP et places de parking dans le cadre du plan de sécurisation.

Grâce aux informations fournies par les radars, la commune, après autorisation du Conseil Départemental, a réalisé des travaux de sécurisation :

- modification du carrefour des rues Jean Moulin, de Villiers et des Grands Vergers avec implantation d'un STOP rue Jean Moulin et d'un STOP rue de Villiers.
- modification du carrefour des rues des Vignes, Saint Jean et place du 14 juillet avec implantation d'un STOP rue des Vignes.
- modification du carrefour des rues Pasteur, Brière et de la Hurette avec implantation d'un STOP rue Pasteur.



Dans le lotissement des Ouches, la commune a créé des places de parking en alternance rues des blés d'or, Pierre de Coubertin et du Général de Gaulle pour tenter de limiter la vitesse.



Le pont de Senainville est terminé et mis en service depuis le 18 juin ce qui a raccourci le trajet de beaucoup d'entre nous. En contrepartie, la circulation s'est densifiée.



Autres actualités de la commune

Rue de le Forge à Senainville.

Elle était jusqu'alors en tout-venant, des travaux de pose d'enrobé et de bordures viennent d'être réalisés.

Le clos Jean de la Fontaine continue à se construire, quatre maisons sur huit sont habitées.

Au cours des **commémorations du 8 mai et du 11 novembre** Titouan et Zoé ont lu les textes proposés par les anciens combattants. Le 11 novembre, la participation a été telle que la salle des associations a eu du mal à contenir tous ceux qui nous ont rejoints après la cérémonie. Merci à tous.





Actualités de l'école

En fin d'année scolaire, le 18 juin, la kermesse de l'école organisée par les enseignants et l'association des parents d'élèves nous a proposé la chorale des enfants. Ils avaient beaucoup travaillé et répété dans le cadre de l'école pour chanter et danser devant leurs familles. Outre le côté festif et les liens qui se créent, les fonds



recueillis permettent de contribuer à financer des activités proposées aux enfants dans le cadre scolaire.

80 enfants répartis en quatre classes, ont pris le chemin de l'école à la rentrée de septembre et ont découvert les nouveaux jeux de marelle installés dans la cour pendant l'été.





■ Vie pratique



Urbanisme

Le 8 novembre 2022, le Conseil municipal a instauré la Déclaration préalable à l'édification des clôtures, des portails, au ravalement des façades ainsi que le Permis de démolir.

Il faudra donc déposer en mairie un dossier d'urbanisme avant toute construction ou démolition même partielle (sauf si la démolition est suivie d'une reconstruction).

Précision : Constituent des clôtures : les murs, murets, treillis, palissades, grilles, portes de clôture... destinés à fermer un passage ou un espace.

Tri des déchets

Depuis le 4 juillet 2022, le tri des déchets s'est simplifié.

Tous les emballages, qu'ils soient en plastique, papier, carton ou métal sont à déposer dans les bacs de recyclage.

Nouveauté : on dépose aussi les barquettes, blisters, pots, sacs, sachets et films en plastique, les petits emballages en métal, le papier aluminium,

les bouteilles, flacons et bidons en plastique, les briques alimentaires.

Rappel : Des conteneurs à verre sont à votre disposition à Coltainville et à Senainville.

La déchetterie d'Harleville, la plus proche de nous, ainsi que celles de Chartres Métropole dont Champhol, sont ouvertes toute l'année pour les encombrants, l'électroménager, l'électronique, les déchets verts, les restes de chantiers et de travaux.

Chartres métropole a développé un outil pour savoir où déposer ses déchets. https://www.memotri.com/miniguide/communes?im=161

Vente et livraison de composteurs à prix réduits proposés par Chartres Métropole.

Le 23 juin a eu lieu à la Mairie de Coltainville, une information sur le compostage, suivie par la livraison des bacs commandés ou non.



Composteur plastique vert

400 litres : 19.00€ 600 litres : 26.00€

Composteur bois 400 litres : 24.00€ 600 litres : 30.00€

Plus de 40 composteurs ont ainsi

été livrés.

Il est toujours possible de passer commande de composteurs sur le site de Chartres Métropole

Nids de guêpes et frelons

Si vous découvrez un nid de guêpes ou de frelons dans ou proche de vos bâtiments ou de ceux de vos voisins, il faut faire appel, à vos frais, à une entreprise spécialisée. Cette



intervention ne fait plus partie des missions des pompiers. Attention aux frelons asiatiques particulièrement agressifs si on approche de leur nid, leur traitement nécessite une expertise et un équipement spécifiques.

Animaux errants

La commune a signé une convention avec une société de capture des animaux errants et une fourrière.

Seule la Mairie est habilitée à contacter la structure de capture. Si vous voyez un animal errant sur le domaine public, il vous faudra téléphoner au secrétariat de la Mairie aux horaires d'ouverture 02 37 31 60 66, laisser un message sur le compte Facebook de la commune @communedecoltainville ou contacter un élu. Nous nous chargerons d'appeler la structure.

Si vous avez perdu un animal, n'hésitez pas à contacter la Fédération Fourrière Animale de Réinsertion Perche et Beauce (FFARPB) ou la SPA qui l'auront peut-être récupéré.





06 36 05 96 77

06 32 98 05 22

■ Vie associative

Elles ont redémarré leurs activités au grand bonheur des participants

La gym a repris en septembre, toujours avec Alexis, pour 31 participants dont six hommes et de nouveaux adhérents et adhérentes.

Un deuxième cours **d'Aéroboxe** est ouvert le mercredi soir de 18h30 à 19h30 et vient en complément de celui du lundi.

L'atelier du mardi a repris le chemin de la salle des associations et continue ses diverses activités créatives.

Les participantes ont mis à disposition quelques-uns de leurs travaux qui ornent et égaient cette salle. Toute personne ayant un peu de temps pour partager cet atelier sera la bienvenue.

L'association « APE-PEEP Coltainville » existe depuis un peu plus de deux ans. Créée par des parents d'élèves de l'école Daniel Alix, elle compte une dizaine de bénévoles actifs, qui organisent des actions et manifestations au profit d'activités destinées aux enfants.



Plusieurs animations ont ainsi été proposées. Par exemple, la kermesse de l'école qui s'est déroulée le 18 juin. On a pu y apprécier les nombreux jeux, les stands habituels, une initiation au poney et le barbecue du midi, qui ont occupé agréablement la journée après le spectacle de la chorale, tout ceci dans la bonne humeur.

Une boom costumée très animée, pour Halloween, a suivi le 21 octobre puis le 4 décembre le marché de Noël a permis de trouver de quoi faire ou se faire des petits cadeaux : bougies, confitures, bijoux, sacs... et enfin le 9 décembre, les soixante-dix- sept sapins de Noël commandés ont été livrés.





Ces actions ont financé l'achat de livres dans le cadre d'Écolire, le prix littéraire décerné en juin par les enfants regroupés en quatre tranches d'âge, mais aussi la mise en place du projet musique et danse pour les maternelles, la sortie à Chartres en petit train pour mieux découvrir la ville, le cinéma en extérieur au château de Maintenon entre-autres

La Peep permet à l'association d'avoir une assurance et d'éventuels conseils. De plus vous pouvez obtenir une déduction d'impôts pour tout don fait à l'association. Cette réduction se monte à 66% de la somme versée.

Tout bénévole ayant un peu de temps à consacrer à l'association, dans la limite de ses disponibilités, sera le bienvenu pour renforcer l'équipe. Plus les bénévoles sont nombreux, mieux ils se répartissent les tâches.

Coltainville en flammes



térieur a fait connaître par le télégraphe qu'un

premier secours de 1,000 fr. était mis à la dis-position du préfet, et bientôt après, l'Empereur

a donné l'ordre d'envoyer 1,000 fr. au bureau

diquant la destination.



C'était en 1857, le 13 juin.

Ce jour-là le vent était très violent et la température élevée. Le tocsin s'est mis à sonner au milieu du marché pour annoncer un terrible incendie dans le village. La violence du vent était telle qu'elle a rendu impuissants les premiers secours, et a projeté au loin les flammèches incendiaires. Les trois quarts du village se sont trouvés envahis par les flammes et seul le dévouement des habitants et l'intervention de trente pompes arrivées de tous horizons, de Chartres au Gué-de-Longroi, de Nogent-le-Phaye à Chartrainvilliers, ont permis de juguler le fléau.

Coltainville, village d'agriculteurs, se regroupait autour de l'église dans des bâtiments agricoles et d'habitation principalement couverts de chaume de blé. Très répandu dans nos campagnes, ce type de toiture a été interdit vers 1850 car extrêmement

inflammable. Les risques étaient omniprésents dans les bâtiments chauffés par les cuisinières et éclairés par les lampes à huile et lampes Pigeon, que l'on promenait partout. De nombreux et graves incendies ont été déplorés, mais faute d'argent, il a fallu une cinquantaine d'années, jusqu'à la fin du 19e → Un violent incendie vient de détruire la moitié du village de Coltainville (Eure-et-Loir).

Cinquante-six ménages sont sans asile. A la cinquante-six ménages sont sans asile. siècle, pour que les bâtiments soient couverts de tuiles ou d'ardoises et que le chaume disparaisse. nouvelle de ce désastre, M. le ministre de l'in-

La rumeur publique attribue l'incendie de Coltainville à un accident provoqué par un jeune enfant qui jouait avec des allumettes chimiques. Plus de la moitié du village est détruite. On voit quelques maisons presque entières, restées debout car couvertes de tuiles, et les murs calcinés marquent

de bienfaisance de la commune. On peut adresser les dons à la préfecture de Charties en inl'emplacement des autres. Cinquante-six familles se retrouvent sans toit, sans mobilier pour la plupart, sans ressource.

> La quasi-totalité des bâtiments était assurée mais en général, pas le matériel ni le mobilier, ni les animaux,

ni les récoltes. Beaucoup de dévouement pour aider les sinistrés à sauver ce qu'ils pouvaient, par exemple, le garde-champêtre n'avait pu mettre à l'abri son mobilier et les pompiers aidés par le curé de Gasville et des bénévoles sont entrés dans la maison en flammes pour le sauver.

Des appels à solidarité ont été lancés.

Au niveau national, le Ministère de l'Intérieur et l'Empereur ont donné 1 000 francs chacun, le Préfet 100 francs, le Maire 500 francs... Plusieurs souscriptions ont été lancées par la préfecture et les noms des donateurs publiés au fur et à mesure dans le « Journal de Chartres ».

Les communes environnantes telles Allones et Berchères- la-Maingot ont offert 600kg de pain, des fromages, de la viande et même les élèves de l'école Notre-Dame ont offert le produit d'une quête pour 32 francs.

Une commission nommée par le Préfet est chargée d'organiser la répartition des secours obtenus en collaboration avec le bureau de bienfaisance de la commune qui, lui aussi, a reçu des dons.

La compagnie d'assurance incendie d'Eure-et-Loir s'est engagée à débloquer les indemnités d'assurance dès début juillet pour tous ceux qui couvriraient leurs bâtiments de tuiles ou d'ardoises.

Mais seules la solidarité et l'entraide des habitants de la commune et des communes environnantes ont permis aux sinistrés de reconstruire leurs bâtiments et de se reconstruire.

En faveur des victimes de l'incendie de Coltainville. 1re LISTE.

M. Jauhert, préfet d'Eure-et-Loir, 100 fr. M. le baron Gustave Reille, 100 fr. M. Charles de Saint-Loup, propriétaire à Gour-dez, 50 fr. M. de Chevrigny, à Coltainville, 500 fr. M. Garnier, imprimeur, 30 fr. M. Minière, percepteur, 5 fr. M. Besnard, curé de Coltainville, 50 fr. Produit d'une collecte faite parmi les invités au mariage de MIle Lelong, par les soins de M. Edouard Barthélemy, propriétaire à Lèves, 125 fr. M. Castel, notaire, 30 fr. Un anonyme, 5 fr. M. Scribe, à Nogent-le-Phaye, 50 fr. M. Lemoult-Garnier, quincailler, 10 fr. Total. 1,055 fr.

SOUSCRIPTION

En faveur des victimes de l'incendie de Coltainville. 5º LISTE.

MM. le duc de Luynes, 500 fr. Sainte-Beuve, juge à Paris, 15 fr. Un anonyme, 15 fr. Mme Barré, 6 fr. Belloc, épicier, 5 fr. Le comte de Boisguyon, à Blandainville, 10 fr. Deux anonymes, 10 fr. Un prêtre de Chartres, 20 fr. Masson, ancien notaire, 10 fr. Thevert-Roby, plombier, 2 fr.

Total de la 5º liste 593 fr. » 6

Total des 4 premières listes . 4,289 90

Total. . . . 4,882 90

Actualités économiques





L'activité du centre équestre est relancée depuis Mars 2022 par Mélanie et Alexandre Claudel qui ont créé « Les écuries de Mel'Andre », à la fois centre équestre et écurie de propriétaires.

Avec 17 chevaux et poneys d'entraînement, ils assurent les cours des débutants jusqu'aux confirmés et préparent aux compétitions, y compris au championnat de France.

Formés au prestigieux « cadre noir » de Saumur, ils sont tous les deux entraîneurs, Alexandre est de plus instructeur.

Les cours ont lieu tous les jours de la semaine et le dimanche est consacré aux animations, concours... pour les presque 100 licenciés.

En parallèle, le partenariat avec l'UDAF continue. Mathilde, travailleur social formée à l'Equicie (médiation équine), guide grâce au cheval, toute personne fragilisée ou handicapée vers un épanouissement social et comportemental.

Allez visiter le centre, voir les entraineurs et instructeurs, les chevaux et poneys, vous renseigner.

Prenez rendez-vous au 06 89 03 06 87 ou 06 79 10 15 99, vous trouverez un accueil agréable et bienveillant.

Manifestations

Elles n'ont pu reprendre qu'en cours d'année dans un contexte hésitant et ont, de ce fait, été moins nombreuses qu'avant la période Covid. Mais pour chacune d'entre elles, le plaisir de se retrouver était là.

L'opération « l'agglo fait son nettoyage de printemps » s'est déroulée le 21 mai et comme l'année dernière, nous y avons participé. Nous étions quasiment quarante, petits et grands, à arpenter les routes de Coltainville et Senainville pour ramasser les petits et plus gros détritus jetés sur les trottoirs, sur les routes ou dans les fossés. Et la moisson fut malheureusement bonne.



Rappel : Tout dépôt sauvage d'ordures, de détritus ou d'encombrants de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur les bords des routes, dans les champs, les chemins ou dans les fossés. Une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ peut être appliquée.



Le vide grenier a pu cette année accueillir exposants et visiteurs, nous n'avions pas pu en organiser en 2020 et 2021 du fait des conditions sanitaires.

Nos exposants étaient nombreux et très motivés, les visiteurs aussi.



Les rues ont été animées par le Country Dancers 28 de Gasville-Oisème qui a fait vibrer chineurs et exposants et par les poneys du centre équestre qui ont réjoui les enfants. Les visiteurs ont défilé toute la journée à la grande satisfaction des exposants.

Nous nous sommes fait surprendre par l'affluence aux stands du comité des fêtes : plus assez de frites, qu'à cela ne tienne, les pommes de terre approvisionnées auprès d'un agriculteur puis épluchées, lavées et tranchées par les bénévoles ont été particulièrement appréciées.



Quant aux boissons, le stock final a été facile à compter, il n'y avait plus rien, même nos 400 petites bouteilles d'eau n'ont pas suffi. Merci à tous et particulièrement aux nombreux bénévoles qui ont largement contribués à la réussite de l'évènement et à vous tous, exposants et visiteurs.

Rendez-vous l'année prochaine, le premier dimanche de septembre.

Le repas des aînés du 27 novembre était celui retrouvailles tant attendues, trois années sans se voir c'est long. Il a réuni 65 convives dont quelques « nouveaux » ou conseillers, autour d'un bon repas très convivial. Nous avons honoré notre doyenne, Madame Gilberte Cousin,



toujours fidèle à notre rendez-vous annuel. L'après-midi s'est terminé par des jeux de cartes pour certains et beaucoup de « bavardages » au son de l'accordéon de Stéphane Lenik.



attentifs et participatifs !!! (niveau sonore au maximum) Ils ont bien accompagné les artistes tout au long du spectacle puis ont accueilli le Père Noël venu, en personne, leur offrir des sachets de friandises. Pendant la traditionnelle séance photo avec le Père Noël, les parents se sont approchés du buffet pour partager un verre et



des petits gâteaux, faire connaissance pour les nouveaux arrivants et profiter de ce moment d'échange.



Le marché de Noël à la salle des fêtes, organisé par l'association des parents d'élèves, s'est tenu le 4 décembre.

C'est une nouvelle initiative qui a réuni des exposants proposants des produits artisanaux. Malgré le temps gris, les visiteurs ont été présents tout au long de la matinée pour découvrir des objets originaux, profiter du vin chaud et autres boissons et pâtisseries au stand buvette des parents d'élèves.

Le spectacle de Noël, organisé par le comité des fêtes, a été proposé le 9 Décembre, un vendredi cette année.

La salle des fêtes était pleine malgré le froid brutalement arrivé et les enfants nombreux pour assister au spectacle de magie plein de poésie « le Fantôme du Pirate ».

État civil 2022

Naissances	
Noah SENT	31 décembre 2021
Amadéo BOONE ROUSSEAU	21 janvier
Sasha BIZET	21 mars
Jade GAUDIN	20 avril
Margaux OBERT	5 mai
Gaspard BINET	6 mai
Elyne VALLÉE	27 mai
Camille VILLAIN	8 juin
Milo LEFÈVRE	31 août
Ange AUBIJOUX	3 décembre

Mariages

Franck LEGER et Joanne KERBORIOU	25 juin
Matthieu BOONE et Anastasia ROUSSEAU	2 juillet

Décès

Deces	
Chantal ROBILLARD née DEGAS	27 décembre 2021
Robert MACHECOURT	31 décembre 2021
Roger GAULARD	13 janvier
Michel SICOT	13 janvier
Jean-Louis BOUVREUIL	12 mars
Christiane LEGRAND née SOSSON	29 avril
Raymonde DANIEL née CHABOCHE	2 juillet
Jean-Paul PELLETIER	7 juillet
Liliane HAMON née MOUCHET	21 septembre
Jean-Marie DUGUÉ	4 décembre

AGENDA MÉDICAL

Hôpital Louis Pasteur 02 37 30 30 30

 Pharmacies

 Jouy: Girard
 02 37 22 20 06

 St-Prest: Siabas
 02 37 22 37 33

 Chartres (La Madeleine):
 02 37 34 04 58

Infirmiers
Jouy:

Agnès Fauconnier et Séverine Coispeau 02 37 22 24 57

St-Prest:

Fabienne Quelquejay 02 37 22 33 10 Hubert Henry 02 37 34 33 17

Kinésithérapeutes

St-Prest:

Stéphanie Fouquet,
Loïc Taureau et
Coralie Heurge
Christelle Valuet et
Laurent Basterre

Cougli Paris Paris

Médecins généralistes

St-Prest:

Frédérique Descours Cornier 02 37 22 49 09 Laurent Laumailler 02 36 25 90 18

Nogent-le-Phaye:

Maison médicale 02 37 31 64 40

CPAM 08 11 70 36 46 (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Secours – Urgences

Gendarmerie 02 37 91 27 10 ou 17 |
Pompiers 18 |
SAMU 15 |
Appel sans abri 115 |
Enfance maltraitée 119 |
Violences conjuguales 3919 |

AGENDA TECHNIQUE

Électricité SYNELVA

Clientèle 02 37 91 80 00 Dépannage 24/24 02 37 91 80 20

Service eau et assainissement CM'Eau

Service 24/24h 02 34 43 90 22

ORDURES MÉNAGÈRES

Chartres Métropole Info Déchets :

nfo Déchets : 0800 22 20 36

Collecte tous les lundis à partir de 13 h 30 et un jeudi sur 2 pour les poubelles de tri à sortir la veille. Les tournées sont décalées d'une journée en cas de jour férié (voir le calendrier dans vos boîtes aux lettres).

À domicile pour les encombrants : 2 dates (voir calendrier).

Déchetterie d'Harleville : 02 37 90 92 72 Ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 17 h 45 et fermée les mercredi, jeudi, dimanche et jours fériés.

Renseignements administratifs 3939

AGENCE POSTALE

St-Prest 3631

TRANSPORTS

Bus Filibus 02 37 36 26 98 Les horaires sont affichés aux arrêts de

Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare routière.

Filibus à la demande 0801 90 10 28

Gare SNCF

Jouy:

Lundi au vendredi 6 h 05 à 13 h 20 3635

AGENDA ENFANCE

Assistantes maternelles

Une liste des assistantes maternelles est disponible en mairie ou en ligne sur le site de Coltainville.

École Daniel Alix 02 37 31 60 23

PEP28 Centre de Loisirs

Activités pour les 3 à 12 ans et pour les 12 à 17 ans.

Contact : 02 37 88 14 14

standard@pep28.asso.fr

Accueil de loisirs de Jouy

Contact: 02 37 82 31 60 alsh.jouy@pep28.asso.fr

PAROISSE SAINT GILDUIN

Curé: Père Christophe Besnier

02 37 21 45 72

LES ASSOCIATIONS
 ET CENTRES D'ACTIVITÉS DE LA
 COMMUNE

Aéroboxe

Melinda Percheron 06 10 68 74 29

APE-PEEP Parents d'élèves

Laëtitia Quélo 06 20 69 98 17

Ateliers de travaux manuels du mardi Josiane Buisson

Centre équestre Les Écuries de Mel'Andre Mélanie & Alexandre Claudel 06 89 03 06 87

Club de Gymnastique

Laurence Avenet 02 37 31 97 71

Comité des Fêtes de Coltainville-Senainville

Jean Leriche 06 86 70 77 73

Société de Chasse

Brice Delhommaye 06 87 08 27 10

ACTIVITÉS ARTISANALES,
 COMMERCIALES ET DIVERSES

Bar de la Plaine

Jean-François Daniel 02 37 24 37 46

Conseiller immobilier indépendant

Isabelle Machuré 06 88 52 82 38

Conseil, ventes en circuit court (hors alimentaire)

Nicolas Célant 06 24 85 20 84 ecohorizon.contact@gmail.com

Couture tous travaux

ANA Retouches 06 51 81 88 09

Couverture - Zinguerie BDF

Bruno LOCHET 02 37 31 64 99

Électricité générale

Yvon THIRANT 02 37 31 92 21

Éleveur et vente à la ferme

EARL Blanchet 02 37 31 62 51

Entretien, création espaces verts

Pascal BIDAULT 02 37 31 92 68

Horlogerie-réparation

Galloni 06 36 00 11 50

Maçonnerie Senainvilloise

Jimmy LOISON 02 37 28 31 69

Petits travaux d'entretien d'espaces verts LBP 02 37 31 92 68

Plomberie Rénovation

SB Hydro 07 60 12 90 83

Sophrologie Réflexologie

Florine Zecca 06 77 51 51 37

Si vous trouvez une erreur dans ce mémo, ou souhaitez figurer sur la liste ci-dessus, merci de nous le faire savoir en venant en mairie ou sur mairie.coltainville@wanadoo.fr.

Mairie de Coltainville : 02 37 31 60 66

mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public : Lundi et vendredi de 16 h à 18 h Mercredi de 10 h à 12 h

Sur rendez-vous pour actes particuliers
Suivez les actualités

Site: www.coltainville.fr
Facebook: @communedecoltainville

Message du comité des fêtes Si vous souhaitez vous investir et consacrer un peu de votre temps à l'animation de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone (ceux de la Mairie). Nous avons besoin de bénévoles et d'idées pour organiser et développer nos activités.

Directeur de la publication Philippe Galiotto Comité de rédaction

Frédérique Galiotto, Julien Monin, Maud Robillard, Marie-Hélène Simi

Bonne année 2023 souhaitant qu'elle nous apporte à tous santé et sérénité et qu'elle nous permette de retrouver un rythme de vie plus normal, des projets, et des relations sociales et familiales plus épanouissantes.